



Contrat d'engagement pour l'achat d'huîtres n°3 de Vendée Atlantique, Fines de claire.

Entre le consommateur (NOM, Prénom) : _____

Adresse : _____

Tel : _____ portable _____

Courriel : _____ @ _____

Et le paysan, Bastard Vincent Ostréiculteur Producteur, 20 rue du Grain d'Or, 85240 BOUIN, représenté par son mandataire, l'association "De la ferme au quartier", il est convenu ce qui suit :

- Le consommateur paye la totalité du présent contrat par chèque.
- Les huîtres sont livrées à la plateforme de "De la ferme au quartier", 2 esp. Bénevent, 42000 St Etienne, en cageot de 50 huîtres n°3 (le cageot pèse 4 kg).
- Les informations nécessaires à la compréhension du partenariat seront fournies par "De la ferme au quartier".
- Chaque titulaire du présent contrat prendra possession de sa ou ses cagettes à la plateforme de "De la ferme au quartier", le lundi 22 décembre entre 9H et 19H 30. Ceci sera rappelé par mail une semaine avant à chaque titulaire du présent contrat.
- Les cageots non retirés ne seront pas remboursés. En cas d'impossibilité ou d'absence, il appartient au consommateur de faire retirer sa cagette par un tiers.

RECAPITULATIF DE LA COMMANDE

**Prix TTC d'un cageot de 50 huîtres n°3 Vendée Atlantique Fines de claire (transport compris) :
27,64 €**

Montant total de la commande : <input type="checkbox"/> cageot(s) x 27,64 €	A	€
Adhésion annuelle au groupement d'achat de « De la ferme au quartier » (si non payé par ailleurs)	B	1,00 €
TOTAL (A + B)		€

Le consommateur paye en chèque, à l'avance.

Les chèques sont à l'ordre de "De la ferme au quartier". Chaque chèque sera retiré le lundi 15 décembre.

Fait en double exemplaires, à le.....

Signatures : le consommateur

le mandataire du paysan : "De la ferme au quartier"